

des sphères orale/écrite. Ceci peut ensuite engendrer une rupture plus ou moins rapide du lien établi entre la langue et la culture qu'elle représente. Si une langue ne parvient pas à suivre l'évolution de la culture qu'elle véhicule¹⁷ en intégrant, par exemple, des notions nouvelles nécessaires à son expression, il est fort possible que ses locuteurs la considéreront peu à peu comme inutile. Synonyme péjoratif de tradition et d'immobilité par opposition à la langue dominante qui symbolise dès lors la modernité, la langue dominée devient susceptible d'être délaissée. Si ce sont des motivations¹⁸ instrumentales qui poussent tout d'abord les locuteurs à abandonner leur langue, il se peut qu'ils le fassent par la suite pour des raisons intégratives et qu'ils soient au fur et à mesure également déculturés et assimilés.

1.1.2.1.3. Les facteurs économique et démographique

La domination peut enfin également être d'ordre économique, dans les situations où l'économie en place est bouleversée du fait de l'intégration à un système différent ou du fait de relations commerciales accrues avec un autre système qui implique un moyen linguistique nouveau. Dans le monde occidental —M. Brenzinger, B. Heine et G. Sommer (1991: 31) témoignent du fait que ce n'est pas toujours le cas en Afrique— le changement économique semble effectivement souvent mener à la substitution linguistique. Il s'agit souvent de situations qui entraînent la modernisation —et donc l'établissement d'autres structures et d'autres besoins (économiques, culturels, politiques)— et qui provoquent l'abandon d'activités traditionnelles et de savoirs faire auxquels une langue est souvent liée. La modernisation est aussi généralement caractérisée par l'urbanisation. La mouvance des populations que ce phénomène implique —qu'il s'agisse de l'immigration de locuteurs de la langue dominante dans un territoire représenté par la langue dominée ou de l'émigration de locuteurs de la langue dominée vers d'autres territoires— favorise le brassage des populations, un facteur généralement associé à l'affaiblissement d'une langue (Brenzinger, Heine et Sommer 1991: 31). Le fait qu'une langue et la culture qu'elle véhicule sont mieux préservées dans une communauté rurale —généralement moins infiltrée et plus stable— alors qu'elles disparaissent à la ville semble effectivement attesté, entre autres, par J. A. Fishman (1991: 58). L'opposition ville-campagne peut alors contribuer à renforcer l'opposition modernité-tradition évoquée ci-dessus. La réalité économique dans laquelle les locuteurs se retrouvent ne laissant pas ou peu de place à leur langue, son utilisation va en diminuant, même dans les autres domaines d'utilisation. Ceci confirme encore une fois que dans une société où deux langues sont en contact diglossique, l'utilité de la langue dominée va

¹⁷En parlant de «*language-in-culture*», J. A. Fishman (1991) met l'accent sur le lien qui existe entre la langue et la culture.

¹⁸On appelle motivation l'effort qu'une personne est prête à faire pour apprendre une langue seconde. Les motivations peuvent être instrumentales (pratiques) ou intégratrices. Ces dernières reflètent le désir de l'apprenant à s'assimiler à la communauté que représente la langue seconde (Hamers et Blanc 1995: 236).

avoir une influence décisive sur le choix que vont effectuer les locuteurs bilingues. Selon N. C. Dorian (1981: 2), la substitution a généralement d'abord lieu dans les classes sociales élevées représentant ou étant proche du pouvoir. Elle s'étend ensuite dans les classes sociales plus basses désireuses d'acquérir un statut plus élevé.

D'autres facteurs d'ordre purement démographique peuvent favoriser la substitution linguistique. Le premier est la taille de la communauté linguistique dominée. Quand deux communautés linguistiques sont en contact, la communauté numériquement minoritaire est très souvent celle qui est assimilée (Brenzinger, Heine et Sommer 1991: 31). Le second est celui du renouvellement des populations. Pour ne pas disparaître, une langue doit être transmise de génération en génération. Pour que cela soit possible, il est donc nécessaire que le renouvellement des générations soit assuré. A. E. Kibrik (1991: 68-69) considère que si toutes les tranches d'âge (plus de 50 ans, 30-50 ans, 10-20 ans, moins de 10 ans) sont représentées parmi les locuteurs, la langue ne disparaîtra pas au cours des 40 ou 50 années qui vont suivre. Le type de couples formés semble enfin jouer un rôle important pour la transmission d'une langue, les couples mixtes —un partenaire représentant la langue dominée et l'autre la langue dominante— étant ceux qui choisissent le plus souvent de transmettre la langue dominante (Wurm 1991: 6).

1.1.2.2. LA DIGLOSSIE

Du contexte extralinguistique exposé ci-dessus découle une situation de diglossie, un concept développé aux Etats-Unis par Ch. A. Ferguson et J. A. Fishman. Comme l'explique H. Boyer (1991a: 92), les sociolinguistes nord-américains emploient cette notion pour désigner:

Une répartition fonctionnelle des usagers de deux variétés d'une même langue ou de deux langues différentes au sein d'une même communauté [...]. Il y a *diglossie* lorsque la distribution linguistique repose sur une délimitation claire et nette entre les fonctions de la variété ou de la langue A (dite encore «haute») et celles de la variété ou de la langue B (dite encore «basse»). Par exemple, la variété ou la langue A peut être affectée traditionnellement aux discours publics de type formel (administratif, religieux...) et la variété ou la langue B aux échanges ordinaires. Cette économie des usages sociolinguistiques est, selon l'approche nord-américaine, stable et équilibrée. (c'est l'auteur qui souligne)

Les sociolinguistes catalans et occitans, dits natifs ou périphériques (Boyer 1991b: 9), adoptant le concept, considèrent plutôt la diglossie comme une situation de subordination qui découle de situations héritées de l'histoire à la périphérie d'espaces pluricommunautaires et dans laquelle la langue dominante exerce une concurrence plus ou moins violente et déloyale sur la langue dominée. H. Boyer (1991b: 18-19) montre comment leur définition de ce concept diffère de celle donnée ci-dessus:

A une représentation fonctionnaliste statique (Ferguson, Fishman...), à l'idée d'une distribution plus ou moins complémentaire des fonctions de deux variétés de la même langue ou de deux langues différentes au sein de la même communauté, distribution stable (même s'il peut y avoir asymétrie), la SLC [sociolinguistique catalane] puis la SLO [sociolinguistique occitane] vont opposer une représentation beaucoup plus dynamique: d'une polarité sociolinguistique neutre, on va passer à une polarité problématique, à une "relation de subordination" (Gardy et Lafont, 1981: p.75) entre une *langue dominante* et une *langue dominée*. Il y a instabilité, dissymétrie. Il y a conflit (Hamel et Sierra, 1983; Tabouret Keller, 1982; Prudent, 1981). (c'est l'auteur qui souligne)

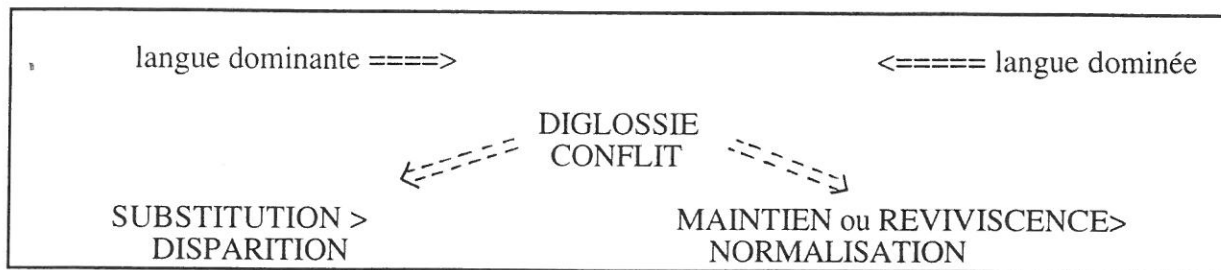
L. -J. Calvet (1974) qualifie quant à lui cette relation de colonialiste et caractérise de glottophagie les situations dans lesquelles, à l'issue d'une guerre des langues, une langue en consomme une autre.

1.1.3. REACTIONS DE LA COMMUNAUTE LINGUISTIQUE DOMINEE

Si le contexte extralinguistique favorise la substitution d'une langue à une autre, c'est, en dernier ressort, la communauté linguistique dominée qui décide de l'issue du conflit présenté en 1.1.2.2., un point de vue que partagent, entre autres, M. Brenzinger, B. Heine et G. Sommer (1991: 33).

Selon les sociolinguistes occitans et catalans, la communauté linguistique dominée peut effectivement réagir de deux manières opposées à la pression exercée sur elle par la communauté dominante (Boyer 1991b: 19). Elle peut s'assimiler¹⁹ et intégrer peu à peu la langue dominante au détriment de sa langue première qui risque alors de disparaître complètement (voir 1.1.1.2.). Elle peut aussi enrayer le processus de disparition graduelle de sa langue en œuvrant pour sa normalisation, c'est-à-dire pour sa standardisation et pour l'extension de ses fonctions à tous les domaines de communication. Selon l'avancée de la langue dominée dans le processus de disparition, la normalisation impliquera dans un premier temps le maintien ou le renforcement de cette langue dans les domaines de communication existants ou bien la reviviscence, c'est-à-dire la reconquête de domaines de communication stables (tableau 2):

¹⁹«A process by which an individual or a group *acculturate* (q.v.) to another group by losing their own ethnolinguistic characteristics (c.f. *integration*).» (Hamers et Blanc 1995: 264) (ce sont les auteurs qui soulignent)

Tableau 2. La diglossie catalane et occitane: conception et issues²⁰

La définition qui en est donnée ci-dessus indique en premier lieu que la normalisation émane directement de la communauté linguistique concernée et que celle-ci en est aussi le principal acteur. Or il n'est pas aisé de maintenir ou de rétablir l'usage d'une langue quand on est obligé d'avoir quotidiennement recours à une autre langue dans le dialogue avec autrui. L'intérêt que lui portent les locuteurs doit donc être assez fort pour qu'ils la considèrent comme un avantage compensant l'effort de la parler. M. Brenzinger et G. J. Dimmendaal (1992: 3-4) affirment effectivement:

Such languages [languages that are threatened by extinction] can only survive if its speakers are willing to maintain an active interest in retaining them, i.e. in showing strong language loyalty [...]. The minority language has to be valued highly by the members of a speech community in order for it to survive a generally hostile environment.

J. A. Fishman (1991: 83) indique dans ce sens que, si elle ne correspond pas à la volonté de ses locuteurs, toute politique linguistique en faveur d'une langue dominée sera ressentie comme imposée et donc vouée à l'échec.

Opter pour la langue dominée comme moyen d'expression —quand le choix est possible— c'est avoir la force de faire valoir sa différence, c'est la matérialiser. Il s'agit d'un acte de résistance plus ou moins conscient que l'on peut qualifier d'identitaire. Cet acte est aussi l'expression d'une volonté d'intégration, c'est un acte de ralliement et de solidarité. Il peut, en intensifiant le sentiment d'appartenance d'un individu à un groupe, en renforcer sa cohésion —sans que cela suppose des liens sociaux réalisés concrètement (on peut partager les mêmes valeurs sans se connaître). Dans sa théorie du renversement du changement de langue, J. A. Fishman (1991: 111) explique que cette mobilisation est la première —et quelquefois l'unique— condition à remplir pour assurer le maintien d'une langue:

RLS-efforts must initially be primarily based on the self-reliance of pro-RLSers and on the community of Xish users [X is the dominated language] and advocates whom pro-RLSers seek to mobilize and to activate. [...]. Only a vibrant, self-

²⁰Cette figure est une version très simplifiée de deux représentations que donne H. Boyer (1991b: 37-38) de la topologie conceptuelle de la sociolinguistique catalane et occitane.

reliant Xish community can hasten the coming of that time [RLS] (if it ever comes) and, therefore, if no such a community exists, then building it must be the first priority.

Si l'on estime aujourd'hui qu'il n'existe pas de lien direct entre la langue et l'identité²¹ (Brenzinger, Heine et Sommer 1991: 35), on considère en revanche qu'une communauté linguistique prend souvent conscience de sa langue lorsqu'elle est confrontée à des influences extérieures qui font ressortir ses différences (Fishman 1989: 33) ou/et quand elle est fragilisée, minoritaire (Brenzinger et Dimmendaal 1992: 4) ou/et partenaire dans une relation diglossique. M. Brenzinger, B. Heine et G. Sommer (1991: 33-34) affirment donc:

Crucial for our study of language death situations are questions concerning the relationship between language and identity. Research strategies applied to the study of 'identity' provide basic insights into the process within the communities experiencing language shift.

Selon S. A. Wurm (1991: 16), l'intensité du lien qui existe entre la langue et l'identité peut à elle seule décider du maintien d'une langue dominée ou de sa disparition.

La définition qui en est donnée ci-dessus signale en second lieu que la normalisation est un processus qui n'a pas pour but de faire revivre le passé (Boyer 1991b: 34). C'est une action tournée vers l'avenir dans la mesure où elle cherche à rééquilibrer la situation en posant les langues en présence comme équitables. Elle vise en effet à établir un bilinguisme positif, équilibré ou additif²², non pas à inverser les rôles en «éliminant» la langue dominante. Extrémiste, une telle perspective ne pourrait que nuire à la langue qui a nouvellement regagné du prestige (Fishman 1991: 84). Parce qu'elle implique le bouleversement de l'ordre établi, la normalisation est toujours consciente et ne peut que difficilement échapper à l'étiquette politique et militante (Boyer 1991b: 10 et 31) dont on la couvre. Cette étiquette peut par ailleurs lui porter préjudice, les adjectifs politique et militant n'étant pas toujours perçus de manière positive, ni par les membres de la communauté linguistique dominante, ni par ceux de la communauté dominée. Certains locuteurs de la langue dominée, moins battants, pourront aussi penser que d'autres vont trop loin dans leurs revendications et de ce fait n'y adhérer que difficilement. La scission entre les locuteurs les plus âgés et les plus jeunes peut aussi poser problème. Tournés vers l'avenir, ces derniers emploient la langue dominée d'une autre manière ou/et y incorporent un vocabulaire nouveau. Cette réalité ne correspondant pas à la leur, les locuteurs les plus âgés

²¹ Sans prétendre donner une définition de cette notion compliquée, je dirai comme R. Appel et P. Muysken (1987: 12) que tout ce qui distingue un groupe d'un autre en constitue l'identité.

²² «a situation in which a child derives maximum benefit from the bilingual experience for his cognitive development; this is usually the case where the two languages are highly valued in the child's environment.» (Hamers et Blanc 1995: 265)

peuvent être réticents, ne pas reconnaître les nouveaux locuteurs comme tels et, en refusant de communiquer dans cette langue, en provoquer la disparition.

Tout ceci implique enfin que la normalisation n'est pas le fait du hasard. Elle doit reposer sur un programme qui tient compte des divergences qui peuvent exister au sein de la communauté linguistique concernée, qui clarifie les perspectives de cette dernière et les moyens qu'elle se donne —aux niveaux individuel et communautaire— pour atteindre son but. Ce programme doit en même temps être flexible et réalisable. J. A. Fishman (1991: 13) explique effectivement que des revendications (au niveau de l'Etat par exemple) prématurées, donc impossibles à obtenir, peuvent désillusionner les locuteurs de la langue dominée et engendrer des conflits inutiles non seulement avec la communauté majoritaire, mais aussi dans la communauté linguistique dominée elle-même. Il insiste donc sur le fait que la normalisation doit s'effectuer lentement, dans le but de créer une base solide sur laquelle il sera possible d'appuyer des revendications ultérieures de plus grande ampleur.

1.2. LE PAYS BASQUE

Ce chapitre tient lieu de présentation du Pays Basque et s'articule en deux sections. Dans la première, j'aborderai le Pays Basque sous les aspects géographique, politique et administratif. Dans la seconde, j'examinerai les aspects économique, démographique et social qui le caractérisent. Les villes ou villages mentionnés ci-dessous qui sont suivis d'un astérisque (*) sont représentés dans l'enquête.

1.2.1. ASPECTS GEOGRAPHIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

Le Pays Basque est un territoire de 20 551 km² qui s'étend de la côte atlantique sud vers l'intérieur des terres et qui est partagé de part et d'autre des Pyrénées occidentales entre la France —Pays Basque de France ou français, *Iparralde* en euskara— et l'Espagne—Pays Basque sud ou *Hegoalde* en euskara. Il compte sept provinces historiques. Trois sont situées au nord des Pyrénées —le Labourd, la Soule et la Basse-Navarre— et quatre au sud: la Navarre, la Biscaye, l'Alaba et le Guipuzcoa (annexe 1). La dénomination Pays Basque, *Euskadi* ou *Euskual Herri* en euskara, ne réfère pas à une nation ou un Etat, il n'y en a jamais eu, mais à la langue que l'on parle sur ce territoire (Viers 1989: 6). Ceux qui parlent l'euskara sont les vrais Basques, les *Euskaldun*²³.

²³ «C'est par sa langue qu'un Basque se définit lui-même en se désignant comme *Euskaldun* puisque le terme signifie «qui possède» (-du-n) «l'eskuara» ou la langue basque (*eskual*) — et de la même façon *Eskualherri* «Pays Basque» s'analyse en *eskual*- + *herri* «pays», c'est-à-dire «pays de la langue basque» (Allières 1979: 5). Au passage, je remarque qu'*euskara* est la forme standard moderne, en écho à la plus ancienne forme attestée qui est

Côté espagnol, le découpage administratif fixé au siècle dernier a donné à chacune des quatre provinces basques un statut équivalant à celui de nos départements (Viers 1989: 6). La constitution espagnole a également ouvert à toutes les provinces, isolées ou en groupement, le droit d'autonomie administratif. La Navarre a choisi en 1982 de rester isolée sous le nom de Communauté Forale de Navarre —*Comunidad foral de Navarra* (en espagnol) ou *Nafarroako Foru Elkarte* (en euskara). Les trois autres provinces se sont réunies la même année pour former la Communauté Autonome Basque —*Comunidad Autónoma Vasca* (en espagnol) ou *Euskal Autonomi Elkarte* (en euskara), dorénavant CAB (Viers 1989: 7); c'est là que les forces politiques sont les plus fortes. La Communauté Forale de Navarre se trouve quant à elle, politiquement parlant, plus proche de l'Espagne.

Côté français, les provinces basques ont été officiellement rattachées à la France en 1589 quand Henri de Navarre a été couronné roi de France sous le nom d'Henri IV. Leur intégration réelle s'est faite progressivement et a été achevée à la Révolution, avec l'abolition des privilèges (le 4 août 1789) qui leur a tout d'abord retiré la possibilité d'exercer leur droit coutumier²⁴ en vigueur depuis le Moyen-âge (Allières 1979: 48), et quand leur sort fut lié à celui du Béarn —dont l'élite de la population était en phase avec la Révolution— avec la création, le 14 mars 1790, du département des Basses Pyrénées (Pyrénées Atlantiques depuis 1970) dont le chef-lieu est Pau (Béarn) (Goyheneche 1979: 90). Par la suite, l'Etat s'est toujours refusé à donner un cadre administratif à une personnalité institutionnelle basque, même si les revendications basques sont essentiellement culturelles et que les tendances nationalistes que connaît le sud n'y ont jamais eu beaucoup de succès. Les limites administratives ou départementales actuelles ne correspondent aujourd'hui à aucune tradition, pas plus qu'elles ne respectent la linguistique: l'arrondissement de Bayonne* comprend des cantons majoritairement gascons depuis longtemps; la Soule —en grande partie bascophone— est rattachée à l'arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie (Béarn)²⁵; Esquiule, où l'on parle euskara, fait partie du Béarn (Viers 1989: 7). Nombreux sont les Basques qui jugent que la création d'un département basque faciliterait l'action en faveur de l'euskara —cela changerait, par exemple, la carte scolaire: aujourd'hui, les enfants résidant dans les bourgs souletins faisant partie de l'arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie sont dirigés vers des établissements scolaires situés dans le Béarn où, de

heuskara. Comme l'explique B. Oyharçabal (1989: 18), «on a selon les dialectes d'autres réalisations comme *eskuara*, *uskara*, *iiskara*, *eskara*, *euskera*, *euzkera*, toutes ces formes témoignant à la fois de l'unicité et de la diversité de la langue.» (c'est l'auteur qui souligne).

²⁴Avant la Révolution, les institutions basques étaient représentées par la maison (*etxe*), les terres communes, le droit d'aînesse absolu sans distinction de sexe. Les provinces du sud ont connu une intégration parallèle au royaume espagnol quand leurs droits coutumiers, les *fueros*, ont été suspendus en 1876 à la suite des guerres carlistes (Rebuschi 1984: 189).

²⁵Le découpage cantonal de 1800-1801 respectait les limites des anciennes provinces basques. La réforme administrative de 1926 a rattaché la Basse-Navarre à l'arrondissement de Bayonne et celui de Mauléon (Soule) à Oloron-Sainte-Marie (Fourquet 1989: 39).

ce fait, on enseigne peu l'euskara. Cette idée n'est pas nouvelle: elle fut lancée dès la Révolution et reprise en 1945 par la démocratie chrétienne, en 1963 par le mouvement nationaliste basque *Enbata*, en 1971 par la chambre de commerce de Bayonne et enfin en 1981 par les socialistes —dans la 54^e proposition de leur manifeste électoral *Cent-dix propositions pour la France* (1981, cité dans Fourquet 1989: 39)—, mais elle n'a toujours pas été réalisée.

1.2.2. ASPECTS ECONOMIQUE, DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL

Les provinces du sud représentent la plus grande partie du Pays Basque avec une superficie totale de 17 700 km² et une population de 2 623 378 habitants, soit 92,3% de la population totale (Aizpurua 1995: 43). Avec ses 2 104 041 millions d'habitants (73,25% de la population totale du Pays Basque), la CAB est la plus importante des deux unités administratives. La Communauté Forale de Navarre compte quant à elle 519 277 habitants (18,08% de la population totale). Le Pays Basque sud s'est engagé dans l'industrialisation (sidérurgie, métallurgie, construction navale et de machines-outils) dès le XIX^e siècle et fut pendant plus d'un siècle la région la plus riche d'Espagne. Primitivement concentré autour de Bilbao, le développement industriel s'est ensuite répandu, au cours du premier quart du XX^e siècle dans le reste de la Biscaye et principalement en Gipuzcoa. L'industrialisation a entraîné la concentration des populations dans les centres et une immigration importante: de 1877 à 1970, la population passe de 754 883 habitants à 2 343 503 (Intxausti 1992: 132). Selon B. Loyer (1997: 26), la moitié des habitants actuels sont originaires d'autres provinces espagnoles. Depuis le début des années 70, la crise sévit et le Pays Basque sud enregistre un taux de chômage très élevé (Jauréguiberry 1989: 68).

Les provinces basques de France représentent l'unité la plus petite avec une superficie totale de 3000km² (15% de la totalité du territoire), elles comptaient 249 275 habitants en 1995, soit 8,68% de la population totale du Pays Basque. Ces provinces n'ont jamais connu la vague d'industrialisation du sud (Fourquet 1989: 35, Goyheneche 1979: 39). Suivant la France dans son développement industriel, elles ont toutefois commencé à se transformer progressivement dès la seconde moitié du XIX^e siècle (Laborde 1994: 11) —comme les autres régions périphériques françaises. C'est surtout à partir des années 50 —qui marquent le début des Trente glorieuses²⁶—, avec l'avènement de la société moderne et le développement des transports, qu'elles connaissent un véritable bouleversement.

²⁶De 1945-50 à 1973 (date du premier choc pétrolier), la France connaît une croissance économique ininterrompue sans précédent; c'est la plus forte du monde occidental derrière le Japon (Mathieu et Mesplier 1986: 165). Elle marque l'avènement de la société de consommation (Knox et Knox 1992: 110) avec le plein emploi, une hausse considérable des salaires et du niveau de vie (op. cit.: 65). Le secteur industriel continue de dominer, mais le secteur tertiaire est en pleine expansion, et avec lui émergent les professions intermédiaires. La part du secteur primaire est réduite. L'agriculture connaît par ailleurs de grandes transformations du fait de la mécanisation

Selon P. Laborde (1994: 263), le Pays Basque de France se répartit aujourd'hui économiquement —mais aussi socialement et démographiquement— en deux entités, la côte et l'intérieur du pays:

... le Pays Basque se subdivise, aujourd'hui, en un domaine urbain, peuplé et d'organisation complexe, qui se situe le long de la côte, et un domaine rural, à l'intérieur, plus vaste, plus simple mais moins peuplé; tous deux étant placés sous la dépendance de Bayonne.

La côte en représente la partie la plus dynamique (op. cit.: 279). C'est là que se concentre l'industrie (op. cit.: 56-57), notamment dans le port de Bayonne*, mais aussi à Anglet* par exemple. C'est aussi là que le tourisme —dont Biarritz* est le pôle de développement— s'est développé au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Cette activité a connu un grand essor dès les années 50 et c'est la seule qui n'a pas trop souffert du choc pétrolier des années 70. Elle représente aujourd'hui le support essentiel de l'économie basque. Le tourisme a occasionné la transformation des structures traditionnelles, le développement du secteur tertiaire et l'urbanisation. Selon P. Laborde (1994: 192), la côte retient effectivement une bonne partie de l'exode rural qui touche l'intérieur des terres, en même temps qu'elle attire une population non basque, oisive, souvent retraitée²⁷ et relativement aisée qui représente majoritairement la culture française et francophone. On désigne aujourd'hui sous le nom de Côte Basque —dénomination apparue au siècle dernier— la zone urbanisée qui s'étend sur une trentaine de kilomètres des Landes jusqu'à Saint-Sébastien (au Pays Basque sud) et sur une profondeur de quelques kilomètres. On y trouve les trois villes les plus importantes du Pays Basque de France, Bayonne* (sous-préfecture de 40 051 habitants), Anglet* (33 041 habitants) et Biarritz* (28 762 habitants) regroupées depuis 1972 dans le district urbain communément appelé BAB (Laborde 1994: 98). Saint-Jean-de-Luz (13 031 habitants) et Hendaye (11 578 habitants) sont aussi des agglomérations côtières montantes.

P. Laborde (1994: 132) répartit l'intérieur du pays de la façon suivante: l'arrière côte (le Labourd intérieur), la campagne et la montagne (la Basse-Navarre et la Soule). Les bourgs qui font figure de centres importants sont Mauléon* (3 533 habitants) en Soule, Saint-Palais* (2 049 habitants) et Saint-Jean-Pied-de-Port* (1 429 habitants) en Basse-Navarre et Hasparren (5 441 habitants) en Labourd intérieur. A l'intérieur du pays, le passage à la modernité a commencé au XIX^e siècle avec la transformation progressive de la société rurale —à l'origine largement basée sur l'auto-subsistance— sous l'effet de la mécanisation due à la nécessité de rentabilité et de l'exode rural qui en a résulté. L'économie repose aujourd'hui encore largement

et de l'entrée de la France dans la CEE (1958). Cette période correspond en même temps à une prise de conscience du déséquilibre intérieur que connaît la France; on parle alors du «désert français».

²⁷En 1990, une personne sur cinq qui s'est installée à Biarritz depuis 1982 a plus de 60 ans, contre une sur 10 à Bayonne et à Anglet (Laborde 1994: 200).

sur l'agriculture, l'élevage et l'activité pastorale, même si le nombre d'exploitations agricoles a beaucoup diminué et que la population non-agricole augmente dans les bourgs les plus importants:

L'originalité de la basse-Navarre et de la Soule réside dans la prédominance des paysages ruraux, la prépondérance du travail agricole et la rareté des villes, même petites. Aucune commune n'échappe à l'influence urbaine, mais la Soule est moins soumise à celle que transmet Bayonne. (Laborde 1994: 193)

Selon P. Laborde (1994: 264-265 et 279), l'influence du tourisme et de la proximité urbaine —avec l'implantation d'un habitat dispersé de personnes travaillant à la ville— se fait de plus en plus sentir sur l'arrière côte (annexe 2), entre autres à Ustaritz* (4 263 habitants), Sare* et Saint-Pée-sur-Nivelle*, trois villages en voie de déruralisation.

1.3. L'EUSKARA, LA LANGUE DES BASQUES

Ce chapitre compte quatre sections. Dans la première, j'exposerai les éléments qui font de l'euskara une langue particulière. La seconde portera sur la langue standard et les dialectes parlés sur le territoire de l'euskara. A partir des dernières enquêtes sociolinguistiques effectuées au Pays Basque, je donnerai, dans la troisième section, les caractéristiques de la communauté bascophone et quelques chiffres la concernant. Dans la quatrième sous-section, j'aborderai le rapport entre la langue et l'identité basques.

1.3.1. ORIGINE ET ORIGINALITE

On considère aujourd'hui que l'euskara est une des plus vieilles langues d'Europe. Les recherches effectuées n'ont cependant pas encore permis d'en établir les origines, et sa parenté avec aucune autre langue n'a pu être prouvée²⁸. Il fait donc l'objet d'un très grand mystère.

Si 80% de son lexique est d'origine latine et même grecque²⁹ (Loyer 1997: 164), l'euskara a gardé une structure qui lui est propre. Que ce soit une langue agglutinante et qu'il compte une déclinaison à douze cas en fait aussi une langue de réputation difficile qui est tout à fait différente des langues indo-européennes qui l'entourent.

²⁸Au début du siècle, on a soutenu l'idée d'une parenté de l'euskara avec l'ancien ibère, disparu avec la conquête romaine. Certains linguistes contemporains (Lafon, Uhlnebeck, Dumézil) ont avancé l'idée que l'euskara fait partie de la famille caucasienne. Une troisième hypothèse le rattacherait à la famille des langues chamito-sémitiques. (Loyer 1997: 163-164, Intxausti 1992: 29, 38-40).

²⁹P. Lafitte (1990: 880) explique toutefois que «le lexique n'est pas fixé comme en français: chacun fabrique nombre de mots composés, parfois à l'aide de préfixes, souvent à l'aide de suffixes, comme en turc; on a dit avec raison que la composition en basque relève de la grammaire plus que du dictionnaire. D'où le pléthore de synonymes: on a calculé que 120 000 mots basques servaient à traduire 21 000 mots français.».

La véritable originalité de l'euskara tient toutefois au fait qu'il ait survécu jusqu'à aujourd'hui, alors que nombre d'idiomes indo-européens avoisinants tels que l'ibère, l'étrusque, le ligurien et le gaulois ont été supplantés par les langues romanes (Loyer 1997: 164). Les facteurs qui ont pu agir en faveur du maintien de l'euskara sont nombreux. Parmi ceux qui sont les plus souvent évoqués, je citerai la particularité de l'euskara, le fait que le Pays Basque était peu urbanisé à la romanisation (op. cit.: 164) et que l'Atlantique ne représentait pas encore un pôle d'attraction important, l'isolement des montagnards (op. cit.: 164) et la tardiveté de la christianisation. Plus tard, l'expansion du protestantisme dans la région (Jeanne d'Albret, reine de Navarre, s'y convertit en 1559) a joué en faveur de l'euskara, entre autres, en favorisant l'usage à l'écrit —la plupart des documents écrits en euskara jusqu'au XX^e siècle sont ecclésiastiques (op. cit.: 165). C'est pour contrer l'offensive protestante que l'Eglise catholique basque se décida elle aussi de prêcher dans cette langue. Au XIX^e siècle, la maintenance de l'euskara peut s'expliquer par l'importance du clergé, mais aussi par l'état déplorable de l'enseignement primaire et par l'attachement que les Basques montrent pour leur langue (Castoreo 1993: 24).

L'espace linguistique de l'euskara a cependant considérablement diminué (annexe 3). La toponymie témoigne en effet d'un passé basque dans des lieux aujourd'hui entièrement francophones ou hispanophones (Intxausti 1992: 31). Dans l'Antiquité et au Moyen-âge, le territoire du peuple basque s'étendait de la Garonne³⁰ au nord jusqu'à l'Ebre au sud (Olsson 1981: 376, Intxausti 1992: 47). Le recul de l'euskara a donc été très important côté espagnol, comme l'explique P. Letamendia (1990: 875):

Si le Guipuzcoa est entièrement basque, l'ouest de la Biscaye l'est fort peu. Le sud de la Navarre est complètement débasqué depuis de nombreux siècles. Quant à l'Alava, il n'y a au plus que 6 p.100 de la population à parler basque, et la débasquisation est forte ancienne.

Mise à part Saint-Sébastien, les grandes villes comme Bilbao et Pampelune ne font plus partie de son domaine linguistique (Viers 1989: 6). Côté français, la limite qui sépare l'euskara des parlers occitans —gascons et béarnais— a en revanche été relativement stable pendant des siècles (Olsson 1981: 378, Allières 1979: 73).

1.3.2. DIALECTES ET LANGUE STANDARD

L'euskara parlé est fortement dialectisé, ce qui ne pose normalement pas de difficultés de communication et n'ôte pas aux locuteurs le sentiment d'appartenance à la même communauté linguistique (Oyharçabal 1989: 18). Il n'y a pas de stricte adéquation entre les grandes variétés

³⁰J. -L. Davant (1993: 17 et 31) considère qu'à l'arrivée des Romains, les parlers bascoïdes s'étendaient sur environ 200 000 km² —soit dix fois le Pays Basque actuel— et qu'on parlait euskara jusque dans l'actuel département de la Dordogne.

dialectales et les limites géographiques des provinces, un fait que B. Oyharçabal (1989: 18) illustre bien:

Ainsi, lorsqu'on parle du labourdin ou du biscaïen du point de vue de la langue, on évoque des dialectes dont les aires d'extension ne correspondent qu'imparfaitement à celles des provinces du Labourd et de Biscaye. En effet, une zone importante du Labourd est de parler bas-navarrais occidental; quant au dialecte biscaïen, s'il ne couvre pas la zone extrême-occidentale non bascophone de la Biscaye, on constate qu'il coiffe une partie du Guipuzcoa et qu'il s'étend jusqu'à certaines contrées limitrophes en Alava. En fait, il n'est pas impossible que les grandes divisions dialectales correspondent à d'anciennes partitions tribales.

Suivant la classification proposée par L. L. Bonaparte au siècle dernier (cité dans Oyharçabal 1989: 18-19), on distingue aujourd'hui encore huit dialectes: le souletin, le bas-navarrais oriental, le bas-navarrais occidental, le labourdin, le haut navarrais méridional, le haut navarrais septentrional, le guipuzcoan, et le biscaïen. Ces dialectes sont ensuite divisés en 25 sous-dialectes.

Des premiers textes écrits du XVI^e jusqu'au XIX^e siècle, quatre dialectes littéraires se sont développés (Rebuschi 1984: 122): le souletin, le navarro-labourdin, le guipuzcoan et le biscaïen. Faute d'unité politique et administrative et faute de statut, l'unification de la langue écrite n'a cependant pas eu lieu (Oyharçabal 1989: 18-19). Les premières recommandations relatives à l'orthographe et à la déclinaison n'ont été adoptées qu'en 1968 et les formes des verbes fixées en 1977 (op. cit.: 20-21). Aujourd'hui encore, l'euskara écrit est moins standardisé que le français ou l'espagnol. C'est l'Académie royale de la langue basque, *Euskaltzaindia*, organisme transfrontalier créé en 1918, qui est responsable de la standardisation actuellement en cours. L'Académie siège à Bilbao et regroupe 24 membres —dont sept du Pays Basque de France— représentant les différents dialectes. La France et l'Espagne menant des politiques linguistiques différentes, l'Académie est reconnue au sud en tant que telle, tandis qu'elle n'a en France que le statut d'association (Rebuschi 1984: 128). La langue littéraire unifiée à laquelle elle travaille s'appelle *euskara batua*. Désirant que tous les littéraires adhèrent à sa démarche, l'Académie base aujourd'hui son travail sur trois points énumérés ci-dessous par B. Oyharçabal (1989: 20):

[...] retour à la tradition classique, avec ouverture aux influences extérieures; prise en compte de la réalité des disparités dialectales sans les exacerber et en favorisant les solutions de compromis; démarche progressive et prudente se limitant au traitement des questions les plus superficielles: orthographe et forme des morphèmes de déclinaison et des verbes conjugués, de telle sorte que l'écrivain conserve toute sa liberté en matière de choix lexical et de construction syntaxique.

L'euskara unifié ne correspondant, au sens strict, qu'aux recommandations de l'Académie, n'est donc que partiellement la langue de l'instruction scolaire et celle des médias écrits —à cause, entre autres, de la liberté du lexique. B. Oyharçabal (1989: 21-22) propose donc d'employer une autre appellation, celle de basque commun, pour désigner la langue qui tend à s'imposer dans les écrits modernes. Il qualifie cette langue de la manière suivante:

En principe, cette langue intègre le basque unifié, au sens propre, mais elle s'en éloigne aussi [...]. C'est en réalité un basque moderne, reflet des contradictions et des déséquilibres du monde bascophone actuel et qui se développe dans un certain désordre, avec une incontestable prépondérance du fonds guipuzcoan et les empreintes du basque urbain souvent affecté par les phénomènes d'interférence.

C'est cette langue qui peut être source de clivage entre les locuteurs qui ont appris l'euskara à l'âge adulte, les néo-basques ou *euskualdunberri* et les basques natifs essentiellement. Certains basques craignent en effet qu'elle ne provoque la disparition de leur dialecte et de leur identité et y sont donc très réticents.

1.3.3. LA COMMUNAUTE BASCOPHONE

On est aujourd'hui en possession de chiffres relativement fiables en ce qui concerne la communauté bascophone du Pays Basque sud. La langue ne faisant pas l'objet d'une question dans les recensements, les chiffres relatifs au Pays Basque de France sont plus aléatoires. J. Intxausti (1992: 31) estime que le nombre total de basques pourrait s'élever à 650 000, répartis, grosso modo, de la manière suivante:

52.000 en Navarre, 70.000 en Iparralde et 528.000 dans la Communauté Autonome Basque. Les non-basques (hispanophones et francophones) unilingues représenteraient 61,51% de la population (proportion à laquelle pourrait s'ajouter une part plus ou moins grande des 15,7% qui se sont déclarés quasi-euskarophones).

Les statistiques ci-dessous (tableau 3) montrent par ailleurs que les basques sont minoritaires dans les trois territoires du Pays Basque:

Tableau 3. Proportion de basques et quasi-basques dans la population (Intxausti 1992: 30)

zones	nombre d'habitants	% de basques	% de quasi-basques
P. B. de France	236.963	33,2	22,8
CAB	2.089.995	24,58	17,42
Navarre	515.989	10,15	5,28
Total	2.828.947	22,64	15,7

Il apparaît également que c'est au Pays Basque de France que le pourcentage de basques est le plus élevé, mais c'est aussi là que la population est proportionnellement la plus âgée

(Aizpurua 1995: 43-45). Sur ce territoire, la Basse-Navarre est la province où le pourcentage de bascophones est le plus élevé (64,5%), devant la Soule (54,7%) et le Labourd (26,3%). Cette dernière province étant de loin la plus peuplée, les bascophones, en nombre absolu, y dominent toutefois (Intxausti 1992: 30-31).

Les données de la dernière enquête sociolinguistique effectuée au Pays Basque (Gouvernement basque et al. 1996) dévoilent enfin certains aspects globaux de la communauté bascophone et confirment la précarité de celle-ci au Pays Basque de France. Je rapporterai ci-dessous les données qui me semblent utiles afin de comprendre la recherche que j'ai désiré effectuer:

1. 77% des habitants de plus de 15 ans ont l'espagnol ou le français —dorénavant *erdara*, un terme qui fait référence au français et/ou à l'espagnol— pour langue première. 18,8% ont l'euskara et 3,5% ont conjointement euskara et *erdara*. Respectivement 26,4%, 20,5% et 8,3% de la population du Pays Basque de France, de la CAB et de Navarre ont l'euskara pour langue première (op. cit.: 4). Leur nombre diminue avec l'âge (op. cit.: 6). On note toutefois un ralentissement de la perte de l'euskara chez les plus jeunes, en même temps qu'un accroissement de l'acquisition simultanée des deux langues en présence, chez les moins de 16 ans également. Au Pays Basque de France, le recul de l'euskara est ininterrompu (op. cit.: 6).
2. La transmission de l'euskara est directement liée à la compétence linguistique des parents et elle est mieux effectuée (à 80%) lorsque les deux parents sont bascophones. De manière générale, dans les couples mixtes, les mères bascophones transmettent plus que les pères bascophones (op. cit.: 9). Actuellement, la perte de l'euskara dans la transmission familiale est pratiquement nulle, excepté au Pays Basque de France (op. cit.: 9).
3. Le nombre de personnes qui ont appris l'euskara (les néo-bascophones) est plus important —dans la CAB surtout— que le nombre de celles qui l'ont perdu, sauf au Pays Basque de France où ceux qui ont perdu la langue sont six fois plus nombreux que ceux qui l'ont appris (op. cit.: 14). Les personnes qui ont l'euskara comme langue seconde sont jeunes: la plupart ont entre 16 et 35 ans (op. cit.: 17).
4. Les unilingues bascophones ne représentent que 0,5% de la population et font partie de la tranche d'âge des plus de 64 ans (op. cit.: 22). Les bascophones sont donc majoritairement bilingues, hispanophones au sud et francophones au nord. Ceux qui maîtrisent bien ou assez bien les deux langues représentent 22% de la population. Leur pourcentage augmente parmi les personnes les plus jeunes, sauf au Pays Basque de France où c'est la proportion d'unilingues non bascophones qui augmente (op. cit.: 21-22). Les bilingues passifs représentent 14,5% de la population. Ils sont relativement jeunes: deux sur trois ont moins de